# La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au = 21 € de retombées economiques

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 202

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

### Votre don ira à un projet de qualité!

### ▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

### ▶ Contacts



#### **FONDATION DU PATRIMOINE**

#### PAROISSE DE GEVREY-GILLY

10 rue Gaston Roupnel 21220 Gevrey-Chambertin 06 71 11 92 88 pauletiennedetruchis@gmail.com **FONDATION** 



# ▶ Je donne!

Pour la restauration de

# la maison Saint-Louis à Gevrey-Chambertin

Côte-d'Or



Document imprimé avec le concours de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne



# Contribuons à la restauration de notre patrimoine!

#### **♦ ♦ LE PROJET**

Dans la continuité des voeux de Gaston Roupnel, des équipes paroissiales se succèdent pour entretenir la maison et la faire vivre. Cette fois, c'est le toit d'une des salles recevant les enfants du patronage, et du catéchisme entre autres, qui est à refaire. Les volets actuels enlaidissent la façade qui mérite mieux.

L'une des ailes de la maison principale nécessite une restauration complète du toit, le lattage étant cassé par endroit, rendant un repiguage impossible. Les persiennes en bois de la maison principale, côté rue, sont à changer.

#### ♦ ♦ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Ancienne maison viticole, datant du XIX ème siècle, la maison Saint-Louis et ses dépendances furent données à la paroisse de Gevrey-Gilly, par l'écrivain Gaston Roupnel et son épouse, suite à la mort de leur fils Louis en 1939. L'intention des donateurs était de soutenir une oeuvre d'assistance et de charité envers les familles et les enfants afin de les rassembler.

Maison devenue paroissiale où le prêtre a ses guartiers. Avec son grand parc ombragé, les scouts et divers mouvements viennent régulièrement profiter du lieu et pour certains y camper.

Ce lieu devient de plus en plus un lieu de vie pour les familles puisque se réunissent régulièrement des préparations aux baptêmes et aux mariages.

#### ◆ ◆ LA MOBILISATION

La paroisse de Gevrey-Gilly a décidé d'ouvrir une collecte de dons sous l'égide de la Fondation du patrimoine pour contribuer au financement de ses travaux de restauration. Chaque donateur bénéficiera d'avantages fiscaux incitatifs et la Fondation du patrimoine pourra apporter une aide financière complémentaire en fonction du montant de la collecte.

Vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons-nous!

Montant des travaux	48 240 € TTC
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Janvier 2026







## ▶ Bulletin de don

### Oui, je fais un don pour aider la restauration de la maison Saint-Louis à Gevrey-Chambertin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102392 ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine. Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine la maison Saint-Louis à Gevrey-Chambertin

#### Le montant de mon don est de

□ 80 € □ 150 € □ 250 €	□500€ □€
Raison sociale*:	
Forme juridique*:	SIREN*: LLLL LLLLL
Nom:	
Adresse :	
	Code postal :
Ville :	Pays :
E-mail :	

\*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt					
Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur le revenu</b>	28 € 51 € 85 € 170 € Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur la fortune</b> <b>immobilière</b>	20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur les</b> sociétés	jusqu'à 2 M de 20 000	<b>60 €</b> d'impôt de 6 l€ et de 40 % € ou 5‰ du te dernière l	6 au-delà, da chiffre d'aff	ns la limite aires HT	

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre